Zeitschrift: Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Herausgeber: Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Band: - (1983)

Heft: 37: Langues de spécialité : théorie, application et enseignement

Artikel: Une banque de terminologie au service des traducteurs

Autor: Reichling, Alain

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-978077

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une banque de terminologie au service des traducteurs

1. Terminologie

Le terme «terminologie» est utilisé pour nommer plusieurs concepts différents.

1.1 Discipline scientifique

La terminologie conçue comme théorie a pour objet l'étude du concept et de la dénomination, en particulier des relations entre ces deux éléments. Ainsi conçue comme science du terme (le terme représentant les limites, les délimitations du concept), la terminologie doit être considérée comme une discipline parallèle à la lexicologie, l'ontologie, etc.; elle s'occupe essentiellement des règles de formation des termes, du problème du découpage du terme, de la distinction entre terme et non-terme (ou mot) etc.

La terminologie peut être générale, c'est-à-dire chercher à dégager des règles universelles, applicables à toutes les langues et à toutes les techniques, ou spécifique, c'est-à-dire étudier les règles qui gouvernent la création du vocabulaire de telle science ou dans telle zone linguistique.

Notons au passage que le terme «terminologie» est en lui-même un peu bâtard, dans la mesure où il réunit un élément grec et un élément latin. Il ne semble pas réaliste de mener un combat d'arrière-garde en essayant de remplacer «terminologie» par un autre terme. «Horologie» aurait très bien pu convenir pour désigner cette théorie (cf. grec ὁρολογία), mais le spectre de Dracula ou de Frankenstein a sans doute découragé les premiers terminologues, qui ont craint que l'horologie ne soit comprise comme une science de l'horrible sans en avoir l'R.

1.2 Terminographie

Par analogie avec le couple lexicologie-lexicographie, NATANSON et d'autres ont proposé de dénommer terminographie la discipline qui met en pratique les règles de la terminologie théorique. Dans le cadre de l'activité terminographique il convient donc de proposer, pour dénommer des concepts, des termes qui répondent à une série de critères terminologiques. On remarquera toutefois que lexicographie et termino-

graphie sont à peu près les seuls exemples d'utilisation des suffixes «logie» et «graphie» pour distinguer la théorie de l'application. En effet, pour certaines disciplines, seule la forme «logie» est en usage (p.ex. anthropologie); là où les deux variantes coexistent, la relation entre les deux concepts et les deux termes n'est pas du même ordre (p.ex. biologie, biographie). C'est vers le terminographe que les chercheurs et les inventeurs devraient se tourner pour dénommer de nouvelles techniques ou de nouveaux procédés. Inutile de souligner ce que cette démarche a encore d'inhabituel, voire d'utopique. C'est pourquoi des notions de terminographie auraient leur place à l'école, dans l'enseignement général aussi bien que dans l'enseignement supérieur.

1.3 Terminoscopie

La plus grande partie de l'activité dite terminologique se situe à l'heure actuelle à un niveau qui n'est celui ni de la terminologie théorique, ni de la terminographie pratique. En effet, les «terminologues» (ou terminologistes, l'usage varie, et d'aucuns veulent même établir un distinguo entre les deux, alors que, d'une façon générale, les suffixes logue/logiste sont parfaitement synonymes et redondants: néonatologue/néonatologiste, ophtalmologue/ophtalmologiste, biologue/biologiste etc.) De grands organismes nationaux ou internationaux, d'entreprises, les «lexicographes techniques» de certaines firmes, ne font généralement de la terminologie que par intérêt personnel et de la terminographie que très occasionnellement. Leur activité principale est de recenser l'usage (et souvent les usages). Leur mérite n'en est pas moins grand, car ils s'efforcent de mettre de l'ordre dans des terminolèges (voir 1.4) parfois anarchiques et contradictoires, et préparent ainsi le terrain des terminographes (eux-mêmes peut-être, réunis en comités mixtes regroupant des techniciens de la langue et des techniciens de la matière). Leur activité déborde du cadre étroit du terme; ils doivent rassembler un nombre important de données que certains (sans doute trop influencés par une conception étroite de la lexicographie) considèrent comme documentaires (domaine d'emploi, sources notamment); c'est pourquoi certains auteurs disent qu'ils font de la documentation terminologique. Pour ma part, faisant pour une fois œuvre de terminographe, je propose le néonyme «terminoscopie» qui me semble bien convenir.

Je me suis rallié à «terminoscopie» pour rester dans la lignée «terminologie, terminographie», et dans une certaine tradition scientifique: «radiologie, radioscopie». Le terme «horoscopie» n'était pas sans

mérite à mes yeux, mais j'ai craint de suggérer que les termes sont inscrits dans les astres: la terminologie, dans toutes ses acceptions, est une entreprise suffisamment délicate et hasardeuse sans cette nouvelle connotation.

1.4 Terminolège

«Terminologie» est également utilisé pour désigner l'ensemble des termes particuliers à une science, à un art ou à un domaine. Certains lui préfèrent «technolecte» dans ce sens, mais ce dernier terme est plutôt synonyme de «langue de spécialité». Je préférerais parler de «terminolège» dans ce sens, terme qui pourrait également désigner le recueil (généralement imprimé) contenant un tel ensemble de termes. Les termes conventionnels «lexique», «vocabulaire», «glossaire», etc. conservent leurs mérites, à condition qu'on les définisse de façon précise.

2. Banques de données terminologiques

Plusieurs auteurs se sont essayés à établir une classification ou une typologie des systèmes de terminologie automatisée. Les cadres ainsi forgés ne peuvent toutefois pas être trop rigides car les systèmes évoluent, notamment en fonction de la clientèle visée, et, selon les modules considérés, le classement sera différent. Les termes «télédictionnaire» et «dictionnaire automatique» ne sont généralement pas repris parmi ces systèmes car ils ne semblent s'appliquer à aucun des sens de «terminologie». Par contre, le terme «banque» fait l'unanimité, sans doute parce que les notions de capital et d'intérêt sont étroitement liées à celle d'échange d'information.

Au Symposium de Luxembourg sur la lexicographie à l'ère de l'électronique (juillet 1981) Roger GOFFIN a essayé de montrer quelles différences il y avait entre «banque de mots», «banque de termes», «banque de terminologie», «banque de terminologies», «banque de données terminologiques». C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent les systèmes automatisés opérationnels, puisqu'ils présentent les termes accompagnés de notes diverses, d'une indication d'un domaine d'emploi, de définitions, de contextes etc. (ce qui amène certains à parler de «banques de données linguistiques», terme peu satisfaisant).

Les banques de données terminologiques peuvent être classées selon différents critères*, notamment en fonction du contenu (par domaines, par langues), des objectifs et de la clientèle (recherche linguistique/université, normalisation/industriels, aide à la traduction/traducteurs), de l'approche informatique (systèmes en ligne, traitement par lots, stratégies booléennes etc.), de l'état de développement (génération, opérationnel, préopérationnel, en développement, à l'étude). C'est à la catégorie des banques de données terminologiques au service des traducteurs qu'il convient de rattacher EURODICAUTOM, la banque de la Commission des Communautés européennes.

3. *La banque de données terminologiques EURODICAUTOM*

3.1 *Etapes de développement*

Lorsque, en 1973, le Bureau de terminologie de la Commission des Communautés européennes à Luxembourg fut chargé de développer un système de terminologie automatisée comme outil pour le traducteur, les promoteurs de la banque s'efforcèrent avant tout de tirer les leçons d'expériences malheureuses qui avaient été faites dans les années 60. Ceci les amena à opter dès le début pour un système très souple qui prenne en charge de façon automatique un maximum de travaux. Le but de cette opération était essentiellement d'être rapidement pré-opérationnel et d'être ouvert à la collaboration avec d'autres centres. Dans un premier temps quelques personnes échangèrent des idées et des essais furent effectués à l'aide de système documentaires. Ceci aboutit en 1976 à la création d'un logiciel original qui fut alors mis entre les mains de quelques terminologues et traducteurs particulièrement motivés tant à Luxembourg qu'à Bruxelles. A la suite de cette première expérience, une série de modifications furent envisagées, qui résultaient d'un compromis aussi large que possible entre les différentes opinions exprimées par les premiers utilisateurs; ces propositions furent discutées avec des experts des pays membres et une série de spécifications techniques furent arrêtées pour la deuxième version du logiciel. Cette seconde version est celle qui est utilisée actuellement et nous comptons, dans quelques mois, faire

* voir aussi Guy RONDEAU, «Typologie de Banques de Terminologie», in *Infoterm Series 5* (Saur Verlag, München)

le point avec l'ensemble des traducteurs qui ont désormais accès au système pour éventuellement mettre au point une troisième version stabilisée d'EURODICAUTOM.

3.2 Caractéristiques du système EURODICAUTOM

Le système EURODICAUTOM (oserais-je parler d'un terminoscope?) a été conçu pour être d'une utilisation aisée afin de permettre à l'utilisateur final, c'est-à-dire le traducteur, non-informaticien et client irrégulier, parfois réticent, de poser lui-même ses questions à partir d'un clavier de terminal. Le mode d'interrogation privilégié est le mode conversationnel, mais diverses possibilités d'interrogation et de traitement par lots peuvent être utilisées. Le nombre de fonctions indispensables est réduit à un minimum, et des messages apparaissent sur l'écran pour indiquer la marche à suivre. Toutefois, l'utilisateur averti peut court-circuiter certaines étapes de la procédure et de nouvelles options seront introduites à l'avenir pour permettre au client régulier ou habitué aux systèmes informatisés de tirer davantage de la machine.

En raison, d'une part, de la variété du matériel terminologique et, d'autre part, de contraintes techniques, politiques et administratives diverses, il a fallu doter le système d'une grande souplesse et d'un dynamisme qui devra encore s'accroître à l'avenir. L'indexage des fiches terminologiques est pris en charge par le système et permet d'accepter des fiches établies selon différents modèles: terme mis en vedette ou présenté en contexte phraséologique, terme seul ou éclairé par une définition (DF), une note (NT) etc. L'ajout de langues nouvelles et la correction des documents en machine sont également des opérations aisées et rapides.

L'efficacité du système est garantie par l'utilisation de certains paramètres de pondération permettant le classement des données en fonction de leur pertinence terminologique. En effet, la philosophie d'EURODICAUTOM est que le traducteur est la personne la plus compétente pour décider du sort à réserver à telle proposition de la machine. Ceci a pour corollaire que, à défaut d'une réponse correspondant exactement à la question posée, le système fournira des réponses approximatives ou partielles (élément de syntagme, phrase où apparaît le terme, autre domaine d'emploi, autre langue, élément de mot composé, forme fléchie, dérivée . . .). Les meilleures réponses apparaissent en tête et c'est avant tout sur elles que le traducteur doit exercer son sens critique.

Parmi les paramètres utilisés par le traducteur pour affiner la recherche terminologique figure le code matière. Il est, en effet, possible de spé-

cifier un domaine d'emploi pour résoudre plus rapidement les problèmes d'homographie ou de polysémie. L'expérience montre cependant que le code matière est moins intéressant comme critère de recherche que comme élément d'information. Ceci est dû à l'absence de codes dans certains documents, de la présence de codes erronés, et de la subjectivité toujours présente lors de l'attribution d'un code et de l'interrogation de la banque. Pour l'édition de listes de travail, le code matière reste néanmoins un paramètre utile, voire indispensable.

Il apparaît donc que, dans le système EURODICAUTOM, la recherche s'effectue de façon directe, en une seule étape: la question porte sur un terme et la réponse proposée par le système contient des équivalents de ce terme avec tous les éléments d'information utiles. Toutefois, pour les abréviations (au sens large), une autre possibilité d'accès existe. Dans un premier temps, l'utilisateur accède à l'index des graphies répondant à la question, accompagnées de leur forme complète, puis, si nécessaire, il peut indiquer sur l'écran le numéro du document apparemment intéressant pour y trouver les abréviats étrangers équivalents, par exemple.

3.3 Alimentation du système

Sans aller plus avant dans la présentation du système EURODICAUTOM, il me paraît intéressant de donner un bref aperçu de certains problèmes liés à l'alimentation d'un tel système. En effet, le système informatisé le plus sophistiqué ne servirait à rien s'il n'était convenablement alimenté en données de qualité.

3.3.1 Choix des données

L'alimentation d'une banque de données terminologiques dépend avant tout du public auquel on s'adresse. Dans le cas d'EURODICAUTOM, les premiers clients, ainsi que je l'ai déjà dit, sont avant tout des traducteurs de haut niveau qui traduisent toujours vers leur langue maternelle (peu d'indications grammaticales leur sont nécessaires) et dont le niveau de spécialisation dans les matières et dans les langues est variable. En effet, il n'est pas rare qu'un traducteur doive traduire à partir de quatre, voire cinq langues étrangères, et on ne peut exiger de lui qu'il les possède toutes avec un égal bonheur. De même, la variété des thèmes traités par la Commission ne permet pas une spécialisation suffisante. Il arrive fréquemment que, en raison d'une surcharge de travail due, par exemple, à la tenue d'un congrès sur l'acier, les traducteurs acier ne suffisent pas à la tâche et soient épaulés par des collègues moins rompus à la termi-

nologie sidérurgique et réciproquement. D'autre part, selon le lieu d'affectation et l'institution, les traducteurs auront surtout besoin d'eurojargon ou de termes techniques très précis.

Il nous faudrait donc couvrir la terminologie de pratiquement tous les domaines du savoir humain, ce qui paraît peu réaliste et nous oblige à procéder à des choix parfois difficiles. De plus, nous ne devons pas seulement recenser les termes, mais également tout le lexique et toute la phraséologie qui gravitent autour d'eux, car c'est souvent à ce niveau que se posent les problèmes de traduction.

Pour arriver à nos fins, nous disposons tout d'abord de la production communautaire, sous forme de fiches et de glossaires. Les fiches sont le fruit d'un travail ponctuel, contiennent des informations très actuelles ou difficilement trouvables et méritent donc en principe un traitement privilégié. Malheureusement, ces fiches sont généralement bilingues et les pressions politiques nous obligent à offrir une terminologie en sept langues, or le complètement *a posteriori* d'une fiche est ardu. De plus, le contenu de ces fiches fait peut-être déjà partie de la matière lexicale d'un glossaire existant ou en voie de réalisation. Pour fixer les idées, je cite l'exemple de fiches extraites de la revue française *Concours médical:* les informations qu'elles contiennent sont souvent intéressantes, mais partiellement redondantes avec des données du *Reallexikon der Medizin,* dictionnaire en cours d'encodage dont la version imprimée ne contient pas d'index des termes français.

La matière terminologique idéale est, pour nous, issue des glossaires préparés par des bureaux de terminologie communautaires, car ils répondent *a priori* mieux aux besoins des traducteurs, ont été élaborés à partir de littératures techniques originales pour chaque langue et révisés par plusieurs experts en la matière. Malheureusement, il n'y a pas toujours identité de conception entre les différents services de terminologie (notamment en raison de besoins spécifiques) et, surtout, la production terminologique d'un bureau de terminologie ne dépasse guère, dans des domaines nouveaux, 1000 entités en sept langues par an, ce qui est tout à fait insuffisant pour obtenir à moyen terme un taux de réponse satisfaisant.

C'est pourquoi, dès le début de notre entreprise, nous nous sommes tournés vers l'extérieur, d'abord vers d'autres centres de terminologie: l'Université de Montréal, l'Office de la langue française du Québec, le TNC de Stockholm, l'AFNOR, et, plus récemment, des Associations techniques internationales, ou d'autres organismes internationaux spécialisés: Institut international du Soudage, Association internationale pour les Congrès de la Route, Union internationale des Chemins de Fer,

Union internationale des Industries du Gaz, Union internationale des Télécommunications etc.

La décision de mettre en machine un dictionnaire, un glossaire, un vocabulaire, etc. dépend de plusieurs facteurs: priorité que lui accordent nos traducteurs, qualité de la matière lexicale, présence d'éléments contextuels (indication de sous-domaines, définitions etc.), nombre de langues, facilité relative avec laquelle un accord peut être trouvé avec un éditeur.

Cette activité tous azimuts peut paraître suspecte dans la mesure où certains considèrent que l'activité terminologique a une fonction essentiellement prescriptive et normalisatrice, et ne peut s'appliquer qu'à des domaines et sous-domaines bien délimités. Notre attitude nous est dictée par les circonstances et pèche parfois par un manque de rigueur. Elle se plie toutefois à la conception qui a régi jusqu'ici l'élaboration de recueils de termes et qui est elle-même étroitement dépendante de l'interpénétration des techniques. Ainsi, par exemple, dans la préface de la deuxième édition du *Dictionnaire du Pétrole* de MOUREAU-BRACE, on peut lire: «Il ne faut pas considérer le titre 'Dictionnaire technique du pétrole' dans un sens restrictif; l'industrie des hydrocarbures: pétrole et gaz naturel, est largement pluridisciplinaire. C'est la somme des vocabulaires de la géologie, de la géochimie, de la géophysique, du forage, de la production, des études de gisement, du raffinage, de la pétrochimie, du transports des utilisations, du moteur, de la pollution, de l'économie, de la sécurité, de l'informatique, des énergies de substitution qui constitue en fait le dictionnaire.» Si de telles affirmations peuvent paraître abusives, il faut reconnaître que, dans de nombreux cas, le recouvrement partiel des sources lexicales est non seulement légitime, mais inévitable.

Je reste d'avis que l'enregistrement et la confrontation de vocabulaires déjà élaborés par d'autres permettra, dans une seconde étape, de soumettre des terminolèges à des comités mixtes d'experts internationaux de la matière et des langues, qui s'efforceront, en bons terminographes, d'harmoniser les usages. Nous pourrons alors répercuter leurs avis sur l'ensemble des utilisateurs du système, et contribuer ainsi à répandre la «bonne parole». Notons au passage que ces étapes ne sont pas nécessairement dissociées d'une façon aussi stricte et la collaboration qui s'est installée dans ce sens avec des associations techniques internationales est encourageante et prometteuse. Ainsi, lorsque nous rencontrons des termes de soudage dans un vocabulaire du gaz ou du machinisme agricole, nous pouvons demander à l'Association internationale du soudage de faire des commentaires et réciproquement.

3.3.2 Validation de l'information terminologique

Lorsque la décision a été prise de mettre un terminolège en mémoire, nous confrontons chaque terme avec le contenu de la banque de façon à éviter d'introduire des duplications dans le système. En effet, le traducteur cherchant l'équivalent de «mésange azurée» n'a pas besoin de trouver dix fois le même terme en mémoire. Il va de soi que si la même graphie recouvre des concepts différents, plusieurs fiches terminologiques seront établies, mais il faut donner au traducteur suffisamment d'éléments d'explication pour qu'il saisisse bien qu'il y a homographie dans une langue et non synonymie dans une autre.

Le problème le plus délicat est, sans conteste, celui de la divergence entre les sources. En effet, lorsque l'alimentateur trouve différents équivalents possibles, il ne peut en principe pas se contenter de les juxtaposer, mais il lui faut faire une recherche en profondeur pour voir lequel est éventuellement faux, lequel désuet etc. de façon à aider le traducteur à prendre une décision. Malheureusement de telles recherches sont généralement très longues et trop rarement concluantes. De plus, chaque trouvaille, chaque résultat partiel d'une recherche dans une langue a des répercussions sur l'ensemble du document terminologique. Il y a donc lieu, lors de la validation des termes, d'évaluer l'intérêt et l'utilité de la recherche en ne perdant pas de vue que certains termes (mais lesquels?) ne feront pas l'objet d'une question dans les dix-huit mois à venir.

Si le terme considéré n'est pas encore en mémoire, l'alimentateur a tout lieu de se réjouir: le travail sera relativement simple. Du moins le croit-il. Il lui suffit en principe de faire encoder le terme. Quelques problèmes peuvent néanmoins se poser, tout d'abord au niveau de l'acceptation du terme: faut-il établir un corpus d'exclusion? Nous avons décidé que non et si le préparateur estime que «tasse» doit être mis dans la machine, il le mettra. Nous savons qu'aucun traducteur ne demandera l'équivalent allemand de «vin», mais l'absence de ce terme d'un glossaire sur la vinification paraîtrait étrange. Bière, lait écrémé, moyenne tension, tournevis, province, linguiste, sont autant de termes apparemment anodins qui peuvent se transformer en pièges si le traducteur ignore certaines particularités nationales.

Autre problème plus délicat: qu'est-ce qu'un terme? Problème d'autant plus délicat que, dans le cadre de l'alimentation massive de la banque, nous travaillons généralement sur des sources secondaires et devons donc nous fier aux découpages effectués par d'autres. Dans un même glossaire de statistique, j'ai trouvé entre autres choses, l'entrée «réduction (échantillon)» et, à la page précédente, «préparation d'un

échantillon». L'alimentateur doit-il enregistrer «cœur» ou «cœur de réacteur», «cœur» ou «cœur d'un arbre», etc. Quand l'ellipse se suffit-elle à elle-même, hors contexte? Il y a ici une série de problèmes que doit étudier attentivement le terminologue (théoricien), qui ont des répercussions directes sur la pratique quotidienne.

Les parenthèses qui prolifèrent dans certaines publications lexicographiques empoisonnent souvent la vie du préparateur: tantôt il s'agit d'un élément de syntagme pouvant être omis, ou d'un synonyme moins fréquent, parfois même d'un antonyme; ce peut être une mini-définition, une note d'usage etc. Pour l'ordinateur, il importe d'avoir des zones homogènes et il faut donc interpréter correctement le contenu des parenthèses et les résoudre avant la mise en mémoire. Heureusement, le système EURODICAUTOM permet de compenser partiellement ces imprécisions, mais des améliorations tant sur le plan méthodologique qu'informatique doivent être envisagées, d'autant plus que les échanges de données entre centres de terminologie, se trouvent contrariés par ce manque d'harmonie.

En ce qui concerne les synonymes et les équivalents proposés par les auteurs de dictionnaires techniques spécialisés, nous faisons en général confiance à l'auteur. Nous attendons les commentaires des utilisateurs pour corriger les erreurs qui n'auraient pas été détectées lors de la mise en mémoire.

3.4 La fiche terminologique EURODICAUTOM

Un système de terminologie automatisée ressemble à un énorme fichier, de sorte que le terme présenté sur écran est généralement décontextualisé. Il est donc souvent indispensable de l'assortir d'éléments informatifs – dont certains contestent la valeur terminologique – de façon à pallier cet isolement. Ainsi, dans la fiche terminologique EURODICAUTOM, le bureau émetteur (BE) permet de soupçonner un canadianisme, le type (TY) indique la provenance originale de l'information ainsi que la date d'élaboration, ce qui, par comparaison avec la source primaire (RF) et la date de mise à jour permet d'évaluer l'actualité et la qualité des équivalents. Les sources donnent une idée précise du degré d'autorité du terme ou de la définition, le code-matière indique le ou les domaines d'emploi, etc.

Les définitions que nous enregistrons ont un but essentiellement pragmatique: il faut donner au traducteur des éléments d'information lui permettant avant tout de lever toute ambiguïté sémantique et de s'assurer que tel terme convient bien dans l'économie de son texte.

En citant ses sources, l'alimentateur évitera de se référer à des textes traduits, sauf pour les documents officiels, et il s'efforcera de mentionner les sources les plus pertinentes. Le journal *Le Monde* aura *a priori* moins de valeur que l'ISO, la terminologie forestière multilingue fera autorité en matière de sylviculture, mais pas d'informatique ou de statistique. Notons qu'un minimum d'expérience et de connaissances est requis de la part de l'alimentateur dans la manipulation des sources, même primaires: un article traitant de la gazéification du charbon publié dans un hebdomadaire pour jeunes ou dans un périodique spécialisé dans les programmes de télévision n'aura pas *a priori* la même valeur qu'un autre paru dans la revue *Sciences et Vie* ou *Science et Avenir,* eux-mêmes n'étant pas dans le même registre que les articles de *La Recherche* ou de publications plus spécialisées.

La zone «note» (NT) du système EURODICAUTOM permet d'apporter tous les éléments d'information qui n'ont pas trouvé leur place ailleurs: indications d'ordre grammatical (rare), régionalismes, restriction du champ sémantique recouvert par un terme, actualité d'un terme, etc.

4. *Perspectives de développement*

Il n'est pas prématuré de penser que les améliorations apportées au système ne remettront pas en cause la version actuelle du logiciel; il s'agira plutôt de l'introduction d'un certain nombre d'options supplémentaires de sorte que le système de base restera largement automatique et d'utilisation très rapide, tandis que, dans des cas spécifiques, l'utilisateur aura la possibilité, moyennant quelques manipulations supplémentaires et des temps de réponse plus longs, d'aller plus loin dans la recherche de la réponse. Des développements sont également prévus en matière de traitement par lots et d'édition. La collaboration amorcée avec des organismes nationaux et internationaux et même des firmes privées amènera également un élargissement de la demande et permettra la prise en charge de certains programmes complémentaires répondant à des besoins spécifiques par des centres informatiques non communautaires, ceci pour le plus grand bénéfice de chacun. Sur le plan de la recherche linguistique appliquée, c'est l'intégration aussi large que possible de la banque de données dans la chaîne de traduction qui sera au centre de nos préoccupations. Ceci implique des méthodes de lecture automatique, de confrontation des termes nouveaux avec le contenu de la banque, l'injection de ces termes dans la banque, la confrontation des textes à traduire

avec EURODICAUTOM, et la réinjection aisée des équivalents adéquats de ces termes dans le texte traduit par l'intermédiaire de systèmes de traitement de textes maniés par le traducteur.

Bureau de terminologie
Commission des communautés européennes
Luxembourg

Alain REICHLING

Modèle de fiche EURODICAUTOM

BE bureau émetteur, responsable de la mise en mémoire des données
TY type, c.à.d. code du document original
NI numéro d'identification de la fiche
CF code de fiabilité (utilisé à des fins de gestion)
AU auteur de la fiche (rarement utilisé)
CM code matière, emprunté au système de classification LENOCH (CCE)
FG/DG/EG/IT/NG/DK/SP/PT/HE/LA: codes langues
VE vedette, c.à.d. terme technique
PH phrase, c.à.d. entrée phraséologique ou contexte illustratif
DF définition
NT note
RF référence

Notes bibliographiques

Des renseignements plus précis sur les activités terminologiques dans les Institutions européennes et le système EURODICAUTOM peuvent être trouvés dans les publications suivantes:

– *Terminologie,* Bulletin n° 38, CCE-Luxembourg 1981, cat. CB-AN-81-038-6A-C.

FRANCOIS, P.: «EURODICAUTOM, le résultat d'un travail pluridisciplinaire» in: *AFTERM, Terminologie 76,* Paris, La Maison du Dictionnaire, 1977.

GOETSCHALCKX, J.: «Les activités terminologiques dans les Institutions européennes» in: *CCE, Troisième Congrès européen sur les Systèmes et Réseaux documentaires – Franchir la Barrière linguistique,* Luxembourg, 1977 (Saur Verlag, München).

REICHLING, A.: «La banque de terminologie de la CCE» in: *AFTERM, Terminologie 76,* Paris, La Maison du Dictionnaire, 1977.

VOLLMER, J.: «EDV-unterstützte Terminologiearbeit» in: R. ARNTZ/H. PICHT: *Einführung in die übersetzungsbezogene Terminologiearbeit,* Hildesheim, Georg Olms Verlag, 1982.